

# STANDARDS MONDIAUX FOURNISSEURS

Medtronic

Chez Medtronic, notre mission est de soulager la douleur, de rendre la santé, et de prolonger la vie. Notre [Code de conduite](#), qui détaille les standards et le cadre moral suivant lesquels nous conduisons et gérons notre activité, gouverne notre travail chaque jour. Notre Code de conduite établit le fondement de nos standards et de nos attentes sur le lieu de travail.

Nous attendons de nos Fournisseurs les mêmes standards élevés dans la conduite des affaires et dans la responsabilité sociale et environnementale. Nous attendons de nos Fournisseurs qu'ils :

- respectent les lois et réglementations des pays dans lesquels ils sont actifs.
- respectent les droits de l'homme de leurs travailleurs et se conforment à la [Politique mondiale relative aux droits de l'homme et au droit du travail](#) de Medtronic.
- veillent à ce que le lieu de travail soit sûr et sain
- assument leur responsabilité sociale et environnementale
- montrent le niveau le plus élevé d'éthique professionnelle

Nos Standards mondiaux pour les Fournisseurs décrivent ce qui est exigé et attendu au minimum pour une conduite professionnelle éthique et durable. Ils s'appliquent aux Fournisseurs, aux agents et fabricants sous contrat (collectivement désignés sous le nom de « Fournisseurs ») impliqués dans l'activité de Medtronic au niveau mondial. Quand les Fournisseurs livrent des biens ou services à Medtronic, ils certifient que ceux-ci sont conformes à ces standards. Nous nous réservons le droit d'évaluer, auditer, et inspecter les installations, exploitations et archives des Fournisseurs à tout moment pour s'assurer qu'ils sont en conformité. Medtronic se réserve le droit de prendre une mesure appropriée contre le Fournisseur, pouvant aller jusqu'à la cessation de la relation d'affaires, en conséquence d'une violation de ces standards.

## COMPORTEMENT ÉTHIQUE

### ▪ **Lutte contre la corruption**

Tous les Fournisseurs doivent se conformer pleinement aux lois de lutte contre la corruption, notamment la loi des États-Unis sur les pratiques de corruption à l'étranger (FCPA), et les lois de lutte contre le blanchiment d'argent des pays où Medtronic est actif. Medtronic ne permet aucun dessous-de-table ou paiement inapproprié, y compris pots-de-vin, remises non expliquées, paiement de services publicitaires, ou cadeaux déguisés en indemnités ou remboursements de frais.

### ▪ **Confidentialité**

Il est attendu des Fournisseurs qu'ils protègent les informations exclusives ou confidentielles de Medtronic, et qu'ils imposent des politiques qui soient conformes à la confidentialité des informations.

### ▪ **Conflits d'intérêts**

Les Fournisseurs doivent éviter toutes les transactions, relations, ou autres actes qui donnent l'apparence d'un conflit d'intérêts.

- **Minéraux de conflit**

Il est attendu des Fournisseurs qu'ils se conforment à la [Politique relative aux minéraux de conflit](#) de Medtronic, par laquelle nous sommes engagés à respecter la loi Dodd-Frank.

- **Lois sur la concurrence loyale et lois antitrust**

Il est attendu des Fournisseurs qu'ils mènent leurs activités de façon pleinement conforme aux lois sur la concurrence loyale et sur la lutte contre les trusts, qui régissent les juridictions dans lesquelles ils sont actifs ou auxquelles ils sont soumis en raison de leurs activités professionnelles.

- **Propriété intellectuelle**

Les Fournisseurs doivent préserver les droits de propriété intellectuelle et les informations confidentielles de Medtronic. Toute utilisation, communication et traitement de la technologie, du savoir, et de toute autre propriété intellectuelle de Medtronic doivent respecter les accords en vigueur.

- **Conformité juridique**

Les Fournisseurs doivent pleinement respecter toutes les lois, réglementations et décrets applicables au niveau national, local ou de l'État. Les Fournisseurs doivent aussi se conformer pleinement à leurs obligations au regard de tout accord, toute entente, ou autre engagement contraignant applicable.

- **Politique relative aux cadeaux**

Les employés de Medtronic ne peuvent pas accepter le cadeau d'un Fournisseur si le cadeau n'est pas de valeur modeste, ou dans le cas où son acceptation pourrait créer l'apparence d'un conflit d'intérêt.

- **Vie privée**

Les Fournisseurs sont tenus de protéger les informations personnelles de leurs partenaires commerciaux, clients, patients, et autres parties avec lesquelles ils sont en relation.

- **Protection des animaux**

Les Fournisseurs doivent suivre les mêmes standards que Medtronic concernant le traitement respectueux et humain des animaux. Ces standards gouvernent l'utilisation générale des animaux dans la formation et la recherche, notamment les efforts continus pour remplacer et réduire leur utilisation grâce à des progrès technologiques. Les standards et protocoles sont publiés dans notre [Politique relative à l'utilisation des animaux](#) et notre [Évaluation de faisabilité d'une élimination de l'utilisation des animaux à des fins de formation](#).

## GÉRANCE DE L'ENVIRONNEMENT

Medtronic attend de ses Fournisseurs qu'ils conduisent leur activité d'une manière qui préserve et protège l'environnement, et qu'ils fassent preuve de responsabilité et de transparence dans leur performance en termes de durabilité.

- **Conformité**

Les Fournisseurs doivent se conformer pleinement à toutes les lois en vigueur concernant l'environnement. Medtronic exige une notification de toute infraction significatives à la conformité.

- **Conservation**

Il est attendu des Fournisseurs qu'ils surveillent proactivement leur impact environnemental au moyen de politiques et de programmes qui conservent les ressources naturelles, réduisent les émissions de gaz à effet de serre, éliminent les déchets, réutilisent et recyclent les matériaux, favorisent l'achat de produits et services durables, et favorisent des modifications durables dans la construction et le bâtiment.

- **Gestion des matières dangereuses**

Les Fournisseurs doivent mettre en application des politiques concernant la gestion sûre des matériaux dangereux, et la prohibition légale ou restriction de substances spécifiques. Ils sont également tenus de fournir des informations sur les substances utilisées pour leurs pièces ou composants, telles qu'elles sont identifiées dans la Liste Medtronic des matériaux à risques.

## RESPONSABILITÉ SOCIALE

Medtronic s'efforce d'avoir un impact positif sur les collectivités dans lesquelles nous sommes actifs. Nous défendons les droits élémentaires de l'homme et nous obéissons à toutes les lois qui régissent les pratiques de travail, les heures et conditions de travail, les salaires, et autres questions de salubrité et de sûreté qui touchent les travailleurs.

Medtronic attend de ses Fournisseurs le même engagement très élevé en matière de responsabilité sociale. Nous exigeons que nos Fournisseurs se conforment à notre [Politique mondiale relative aux droits de l'homme et aux standards de travail](#) et à notre [Politique relative à la santé environnementale et à la sûreté](#).

- **Travail des enfants**

Medtronic interdit de recourir à tout travail d'enfant. Les Fournisseurs doivent faire appel uniquement à des travailleurs qui ont atteint l'âge légal minimal pour l'emploi, tel que défini par loi locale de leur lieu de travail, et pour le type de travail.

- **Égalités des chances**

Les Fournisseurs doivent offrir aux gens des opportunités d'emploi égales, et un traitement juste et égal, quels que soient leur âge, invalidité, nationalité, état de grossesse et de maternité, race, sexe, orientation sexuelle ou statut juridique. L'égalité des chances doit s'étendre à toutes les décisions d'emploi, y compris le recrutement, l'embauche, la formation, les promotions, la rémunération, les avantages, les transferts et les réductions d'effectif.

- **Rémunération équitable**

Les Fournisseurs doivent respecter toutes les règles légales nationales concernant le salaire minimal, les heures supplémentaires et la durée de travail maximale prévues par la législation et les réglementations des zones géographiques où ils sont en activité.

- **Recrutement**

Les Fournisseurs doivent pratiquer le recrutement éthique (directement ou par l'intermédiaire des agences tierces) et éviter l'exploitation des travailleurs au cours du processus de recrutement. Les Fournisseurs doivent : interdire la confiscation des documents d'identité des travailleurs ; fournir aux travailleurs un document écrit énonçant les modalités et conditions d'embauche, au moment du recrutement, dans une langue que le demandeur d'emploi peut comprendre ; et interdire le paiement d'honoraires de recrutement par les ouvriers ou le remboursement des honoraires qui ont été payés.

Les Fournisseurs doivent s'assurer que les agences de recrutement tierces se conforment aux dispositions du présent document et de la loi.

- **Travail forcé**

Medtronic interdit le recours à l'esclavage et au trafic d'êtres humains dans les installations et exploitations des Fournisseurs, ainsi qu'à toute forme de travail forcé, contraint, en servitude, en contrat d'indenture, ou en prison.

- **Liberté d'association et négociation collective**

Les Fournisseurs doivent respecter les droits des travailleurs, sans distinction, à former ou à rejoindre les syndicats de leur choix et à négocier collectivement.

- **Santé et sûreté**

Les Fournisseurs doivent fournir à leurs travailleurs un environnement sain, salubre et sûr, exempt de harcèlement physique, émotionnel et verbal, ou de tout autre comportement abusif ou menaçant. Ils sont tenus de mettre en application des politiques qui interdisent l'utilisation sur le lieu de travail d'armes illégales, d'alcool, et de drogues illégales et autres substances contrôlées. En outre, ils mettront en place des mesures qui empêchent l'exposition des ouvriers à des risques en matière de sûreté, ils surveilleront les blessures et maladies sur le lieu de travail, et assureront la préparation pour les situations d'urgence. Les travailleurs recevront une formation santé et sûreté régulière et enregistrée, et cette formation sera répétée pour les ouvriers nouveaux ou réaffectés. L'accès à des équipements de toilette propres et à l'eau potable, et, si approprié, à des installations sanitaires pour le stockage de nourriture, seront fournis. Le logement, quand il est fourni ou organisé, répondra aux normes locales d'habitation et de sûreté, et il sera propre, sûr, et satisfera les besoins de base des travailleurs. Les Fournisseurs assigneront la responsabilité de la salubrité et de la sûreté à un représentant de la direction et devront informer Medtronic de toute infraction significative à la salubrité et à la sûreté, et prendre des mesures immédiates pour y remédier.

- **Diversité des Fournisseurs**

Medtronic est déterminée à inclure des Fournisseurs qualifiés petits et divers dans ses processus d'approvisionnement et sa chaîne logistique. Il attend de tous ses Fournisseurs qu'ils soutiennent cet engagement en déployant des stratégies et des programmes pour augmenter les opportunités d'approvisionnement pour des entreprises petites et diverses, là où cela est possible.

## CONDUITE DES ACTIVITÉS

- **Systèmes de gestion**

Medtronic attend de ses Fournisseurs qu'ils aient mis en place des systèmes qui gèrent la qualité des produit, les incidences sur l'environnement, les standards de travail, les risques en matière de salubrité et de sûreté, la conduite éthique des activités, les risques pour la continuité, et l'amélioration continue. Les Fournisseurs doivent avoir à programmes de formation adéquats pour les employés, afin d'assurer le niveau approprié de connaissances et des compétences, correspondant aux standards spécifiés pour ces domaines. Ils doivent également exprimer ces exigences auprès de leurs propres Fournisseurs.

- **Publicité**

Medtronic ne permet pas aux Fournisseurs d'employer son nom ou son logo dans un affichage public ou un document, sauf accord préalable écrit. En outre, sans l'approbation de Medtronic, les Fournisseurs ne peuvent pas révéler leur relation avec Medtronic, ses produits, pièces, conceptions ou

toute information non publique dans des lieux publics, notamment dans les communiqués de presse, sites Web, médias sociaux, salons commerciaux et installations des Fournisseurs.

- **Transparence**

Les Fournisseurs doivent rester transparents au sujet de leurs activités économiques, leur structure, leur situation financière, leurs résultats, et leurs affaires suivant les exigences de toutes les lois et standards applicables dans le secteur.

## **BUREAU ETHIQUE ET CONFORMITE DE MEDTRONIC**

Si les Fournisseurs et autres parties externes souhaitent signaler des préoccupations concernant les questions évoquées dans ce document, ils sont encouragés à entrer en contact avec Medtronic par la ligne confidentielle Voice Your Concern de Medtronic à l'adresse [www.voiceyourconcernline.com](http://www.voiceyourconcernline.com). Ce site Web contient les numéros d'appel gratuits de Voice Your Concern aux USA (800-488-3125) et dans d'autres pays.

Les questions spécifiques concernant les Standards mondiaux pour les Fournisseurs de Medtronic peuvent être adressées à [responsiblesupplymanagement@medtronic.com](mailto:responsiblesupplymanagement@medtronic.com).